

Le 29 AVRIL 2022

Objet : Réforme M3

aux Présidents(es) CBD de la Ligue Occitanie

Messieurs les Présidents(es),

En tant que référent Ligue du projet de réforme M3, et ce à la demande d'Hubert CHANEL (Vice-Président de la F.F.S.B. en charge de la Commission Sportive), je vous sou mets les modalités de celle-ci.

Cette réforme serait effective dès la saison prochaine (2022/2023). Avant d'en définir les contours au niveau de notre Ligue, nous souhaiterions connaître le nombre d'équipes susceptibles de participer à cette compétition.

Nous vous demandons de diffuser largement ce document au niveau de vos A.S. (E.S.B.) et de nous faire remonter toutes les informations et questionnements qui seraient à même de faire avancer ce dossier. Un projet de réunion en visio (voire en présentiel) étant à l'étude au stade fédéral, toutes personnes souhaitant y participer sont priées de nous fournir leurs coordonnées.

Bonne diffusion et bonne lecture à tous.

Sportivement.

Jean Pierre DÔ

Membre C.D. F.F.S.B.

PJ : dossier « Réforme M3 »

Mes coordonnées : portable : 06 76 13 66 56

Mail : jeanpierre@live.fr



1 seule adresse : 6 destinataires !

occ@ffboules.fr

<https://ligueoccitaniesportboules.com>

PROJET RÉFORME M3

CONSTAT

La réforme part du principe que jusqu'à présent, aucune véritable pratique compétitive n'est proposée aux joueurs de 3ème division et que dans la plupart des comités à effectif modeste, le fédéral quadrettes se réduisait à 2 ou 3 équipes.

La volonté est aussi de revoir le système de montée / descente entre la 3ème et la 2ème division.

À ce jour, 128 équipes qualifiées au Championnat de France Quadrettes M3

Répartition des équipes qualifiées M3 par CBD

	CBD	M3
1	AIN	12
2	AISNE	1
3	ALLIER	1
4	ALPES 04/05	2
5	ALPES MARITIMES	1
6	ARDECHE	6
7	ARIEGE	1
8	AUDE	1
9	AVEYRON	1
10	BOUCHES du RHÔNE	1
11	CALVADOS	1
12	CANTAL/LOZERE	1
13	CHARENTE	1
14	CHARENTE MARITIME	1
15	CHER	1
16	CORREZE	1
17	CÔTE D'OR	1
18	DORDOGNE	1
19	DRÔME	5
20	ESSONNE	1
21	EURE/ORNE	1
22	EURE et LOIR	1
23	DOUBS/HTE SAÔNE/T. BELFORT	1
24	GARD	1
25	HAUTE GARONNE	1
26	GERS	1
27	GIRONDE	1
28	HERAULT	2
29	INDRE	1
30	INDRE et LOIRE	1
31	ISERE	8
32	JURA	1
33	LANDES/PYRENEES ATL	1
34	LOIRE	8
35	HAUTE LOIRE	2
36	LOIRE-ATL / BRETAGNE	1
37	LOIRET / LOIR et CHER	1

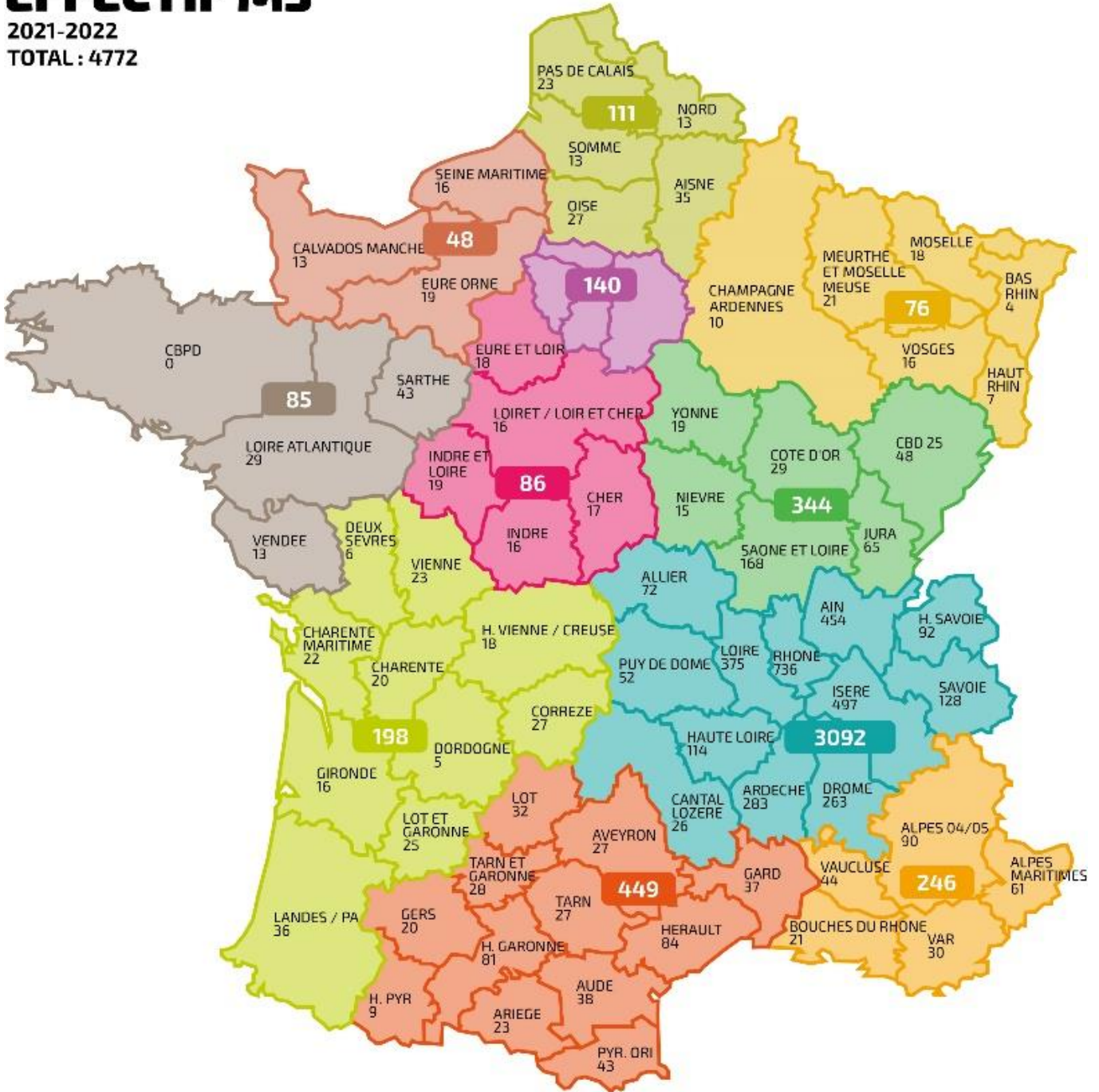
	CBD	M3
38	LOT	1
39	LOT et GARONNE	1
40	CHAMPAGNE	1
41	MEURTHE et MOSELLE	1
42	MOSELLE	1
43	NIEVRE	1
44	NORD	1
45	OISE	1
46	PARIS	1
47	PAS de CALAIS	1
48	PUY de DÔME	1
49	HAUTES PYRENEES	1
50	PYRENEES ORIENTALES	1
51	RHÔNE	14
52	SAÔNE et LOIRE	4
53	SARTHE	1
54	SAVOIE	2
55	HAUTE SAVOIE	2
56	HAUTS de SEINE	1
57	SEINE MARITIME	1
58	SEINE et MARNE	1
59	SEINE ST DENIS	1
60	DEUX-SEVRES	1
61	SOMME	1
62	TARN	1
63	TARN et GARONNE	1
64	VAL de MARNE	1
65	VAL d'OISE	1
66	VAR	1
67	VAUCLUSE	1
68	VENDEE	1
69	Vienne	1
70	HAUTE VIENNE / CREUSE	1
71	VOSGES BAS-RHIN HAUT-RHIN	1
72	YONNE	1
73	YVELINES	1

Au 15/11/2021, 4772 joueurs de M3 soit plus ou moins 13 % de l'effectif

EFFECTIF M3

2021-2022

TOTAL : 4772



- AUVERGNE RHONE ALPES
- BOURGOGNE FRANCHE COMTE
- BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE
- CENTRE VAL DE LOIRE
- GRAND EST
- HAUTS DE FRANCE
- ILE DE FRANCE
- NORMANDIE
- NOUVELLE AQUITAINE
- OCCITANIE
- PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

3092
344
85
86
76
111
140
48
198
449
246
TOTAL : 4772



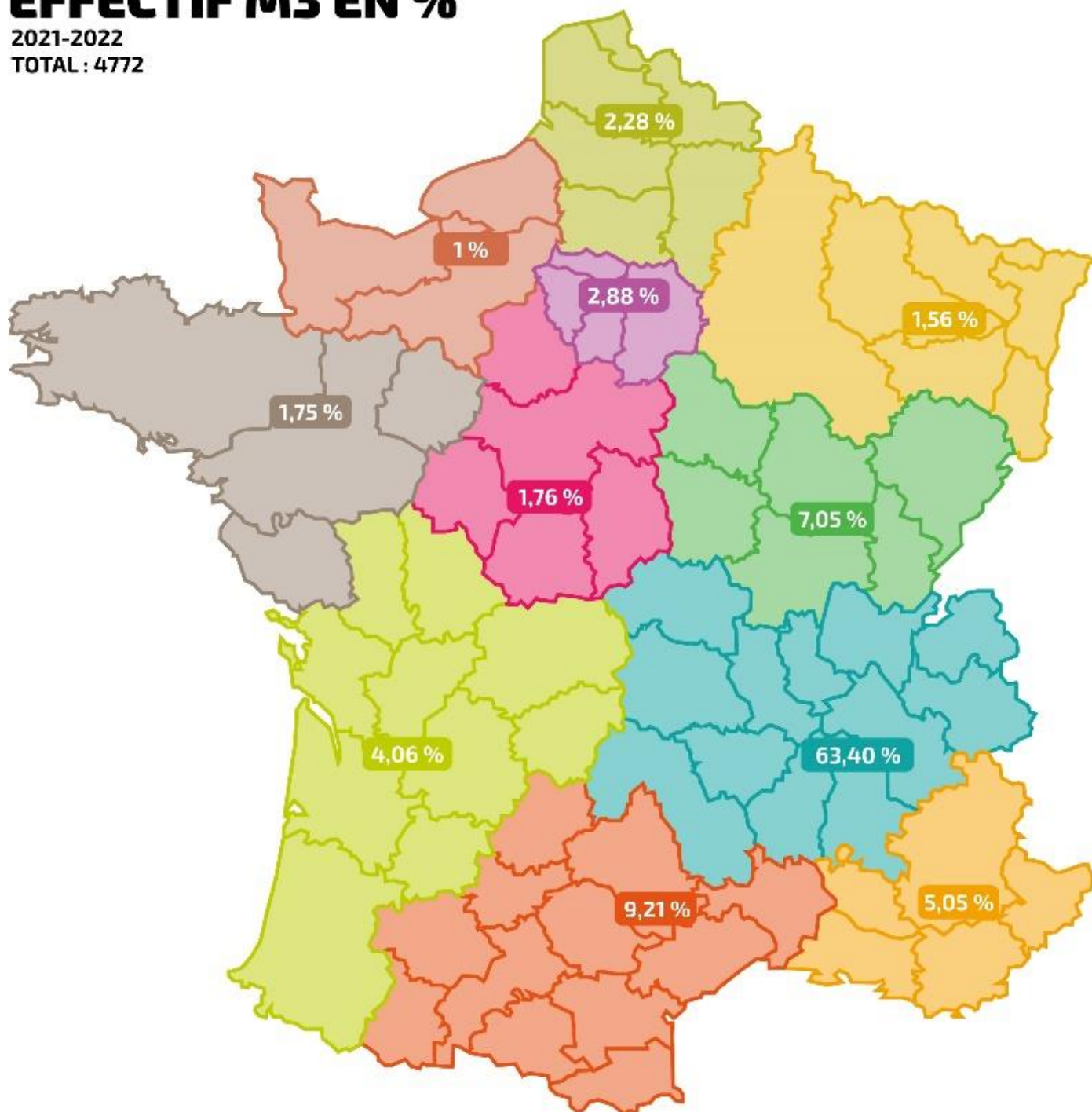
ESSONNE	21
GROUPEMENT PARIS	9
HAUTS DE SEINE	26
SEINE ET MARNE	29
SEINE ST DENIS	7
VAL D'OISE	12
VAL DE MARNE	14
YVELINES	22

TOTAL : 140

EFFECTIF M3 EN %

2021-2022

TOTAL : 4772



OBJECTIFS

1. Donner une importance sportive aux joueurs de M3 avec des « concours dédiés » au sein de leur Ligue
2. Double chance de qualification au Championnat de France
 - 1 par les « concours dédiés »
 - 1 par le fédéral
3. Permettre l'ascension à la M2 par équipe et non par points ; ce qui va faciliter la tâche des Ligues, CBD, CS et PADB (pôle d'animation bouliste et de développement)

PROJET

À compter de la prochaine saison, il sera possible de déclarer une équipe en M3 avec 3 joueurs minimum d'une même AS/ESB pour disputer les 5 concours dédiés organisés au niveau de la ligue ou du Comité sportif. Sur ces compétitions, seules les équipes déclarées participeront, l'équipe peut être complétée par 1 à 3 «jokers» (complément d'équipe) de l'AS/ESB qui pourront par ailleurs évoluer avec d'autres équipes de l'AS/ESB. Ces jokers peuvent être des joueurs de 3^{ème} ou 4^{ème} division.

Le nombre de qualifiés quadrettes M3 reste le même au total sur chaque LBR/CS, mais charge aux LBR/CS de répartir les places qualificatives entre les concours dédiés dont elles ont la charge et le ou les fédéraux régionaux. Les LBR/CS ont l'obligation de proposer les 2 modes de qualification.

Les équipes qui terminent dans les premières places du classement (nombre défini par la LBR ou CS), se qualifient directement au championnat de France quadrettes M3 et accèdent en M2.

Les joueurs qui ne seront pas retenus dans l'équipe qualifiée au championnat de France par les concours dédiés pourront se monter librement pour le fédéral.

Pour la première saison d'application, il est proposé que l'accession en M2 se fasse sur la base du volontariat. Le nombre de qualifiés quadrettes M3 reste le même au total sur chaque LBR/CS, mais charge aux LBR/CS de répartir les places qualificatives entre les concours dédiés dont elles ont la charge et le ou les fédéraux régionaux. Les LBR/CS ont l'obligation de proposer les 2 modes de qualification.

Mise en pratique

- Équipe formée AS ou ESB

Peut-être voir une négociation par Ligue (uniquement dans certaines ligues)

- 3 joueurs de base, déclaration facile au préalable
- 2 joueurs obligatoires sur le terrain lors des « concours dédiés »
 - Possibilité de compléter avec des joueurs de M4
 - Attention : 1 joueur déclaré dans une équipe ne peut pas compléter une autre équipe
 - Équipe engagée sous le nom de l'AS ou ESB
 - Aide ou subvention possible car dénomination Nat 3 au lieu de M3
 - Le nombre et le mode pour la montée en M2 sera vu en même temps que la réforme M2

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

- 5 « concours dédiés » par Ligue
- Dates fixées par la FFSB (à prévoir au calendrier)
- Points pour ces « concours dédiés » seront fixés par la FFSB
- Engagement de participation aux 5 concours
- Poules ou groupes : en fonction du nombre de participants
- Les Ligues, sous couvert de la FFSB, seront libres de choisir
 - Faire les « concours dédiés »
 - Faire les « concours dédiés » et des fédéraux
 - Faire seulement des fédéraux
- Pour la saison 2022-2023, on repart sur les mêmes bases de qualifiés
- Les Ligues devront tenir informée la FFSB pour l'homologation des qualifiés, le suivi et le déroulement de leurs concours

Cartes répartition des qualifiés par Ligues

QUALIFIÉS M3

2021-2022

RÉPARTITION PAR LIGUES

AUVERGNE RHÔNE ALPES

TOTAL : 3092 JOUEURS POUR 64 QUALIFIÉS

AIN : 454 joueurs pour 12 qualifiés

RATIO : 1 POUR 38

ARDÈCHE : 283 joueurs pour 6 qualifiés

RATIO : 1 POUR 47

DRÔME : 263 joueurs pour 5 qualifiés

RATIO : 1 POUR 52

ISÈRE : 497 joueurs pour 8 qualifiés

RATIO : 1 POUR 62

LOIRE : 375 joueurs pour 8 qualifiés

RATIO : 1 POUR 46

RHÔNE : 454 joueurs pour 14 qualifiés

RATIO : 1 POUR 53

PADB 2 SAVOIES : 220 joueurs pour 4 qualifiés

SAVOIE : 128 joueurs pour 2 qualifiés

HAUTE SAVOIE : 92 joueurs pour 2 qualifiés

RATIO : 1 POUR 54

PADB AUVERGNE : 264 joueurs pour 5 qualifiés

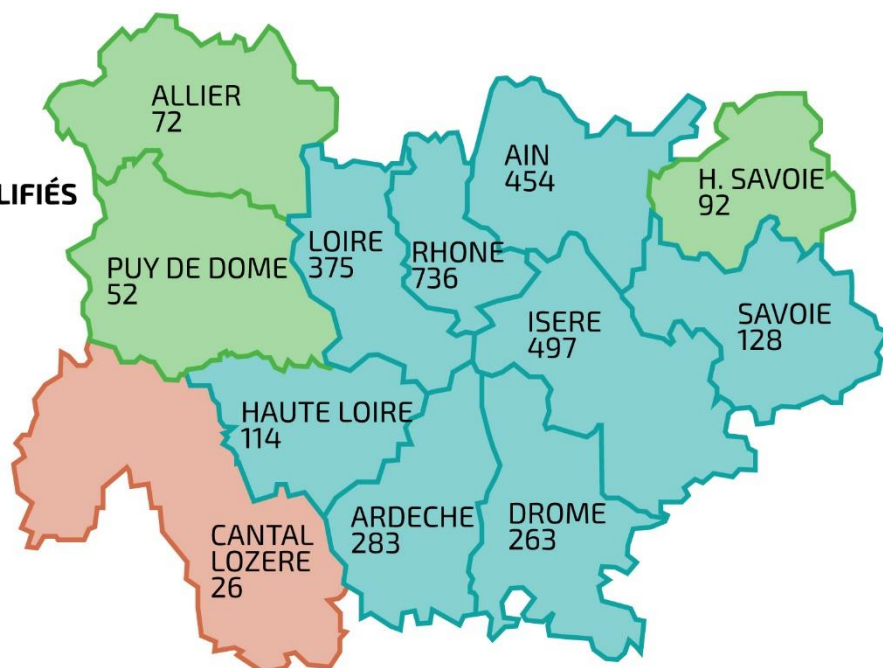
ALLIER : 72 joueurs pour 1 qualifié

CANTAL LOZERE : 26 joueurs pour 1 qualifié

HAUTE LOIRE : 114 joueurs pour 2 qualifiés

PUY DE DOME : 52 joueurs pour 1 qualifié

RATIO : 1 POUR 53



QUALIFIÉS M3

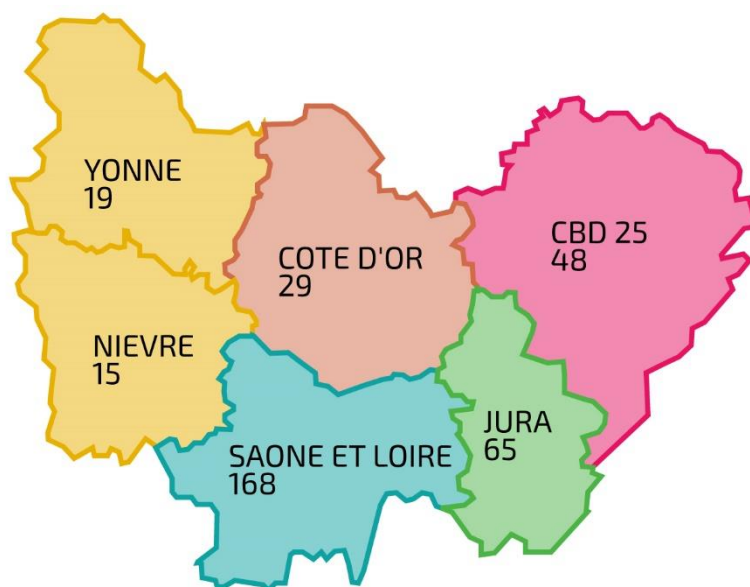
2021-2022

RÉPARTITION PAR LIGUES

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

TOTAL : 344 JOUEURS POUR 9 QUALIFIÉS

RATIO : 1 POUR 38

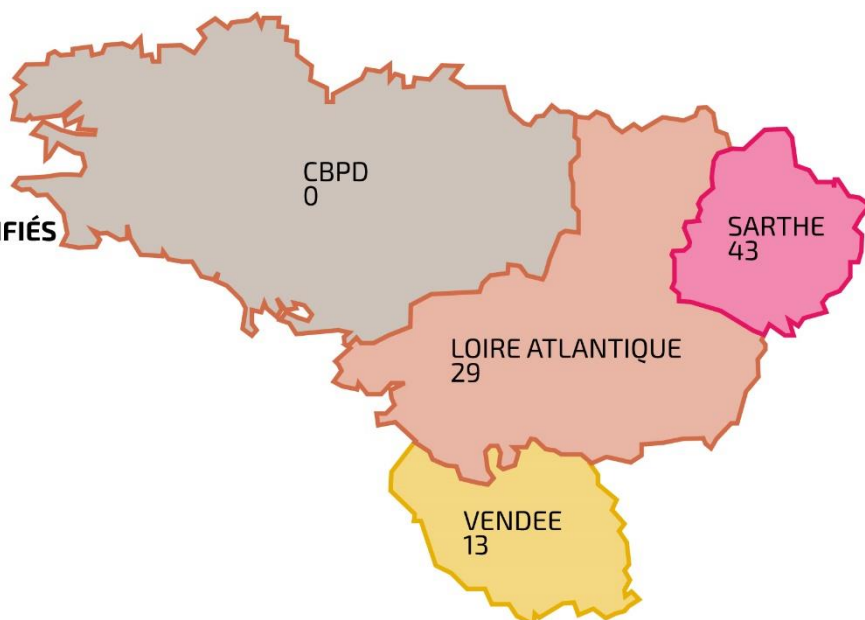


QUALIFIÉS M3

2021-2022
RÉPARTITION PAR LIGUES

BRETAGNE PAYS DE LOIRE
TOTAL : 85 JOUEURS POUR 3 QUALIFIÉS

RATIO : 1 POUR 28

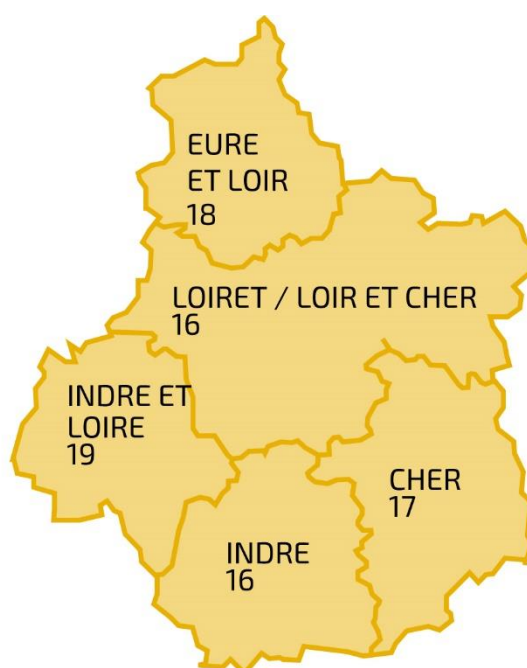


QUALIFIÉS M3

2021-2022
RÉPARTITION PAR LIGUES

CENTRE VAL DE LOIRE
TOTAL : 86 JOUEURS POUR 5 QUALIFIÉS

RATIO : 1 POUR 17

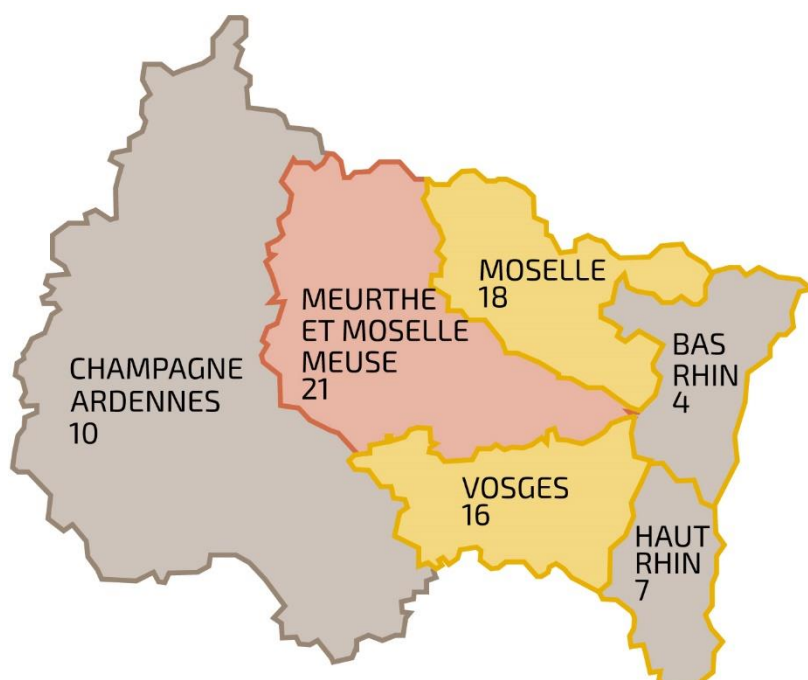


QUALIFIÉS M3

2021-2022
RÉPARTITION PAR LIGUES

GRAND EST
TOTAL : 76 JOUEURS POUR 4 QUALIFIÉS

RATIO : 1 POUR 19

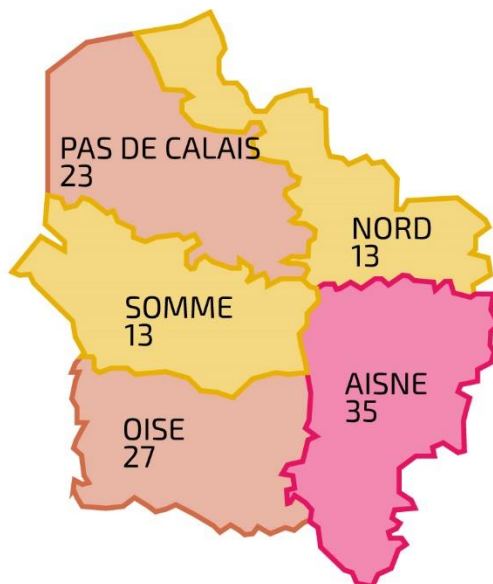


QUALIFIÉS M3

2021-2022
RÉPARTITION PAR LIGUES

HAUTS DE FRANCE
TOTAL : 111 JOUEURS POUR 5 QUALIFIÉS

RATIO : 1 POUR 28

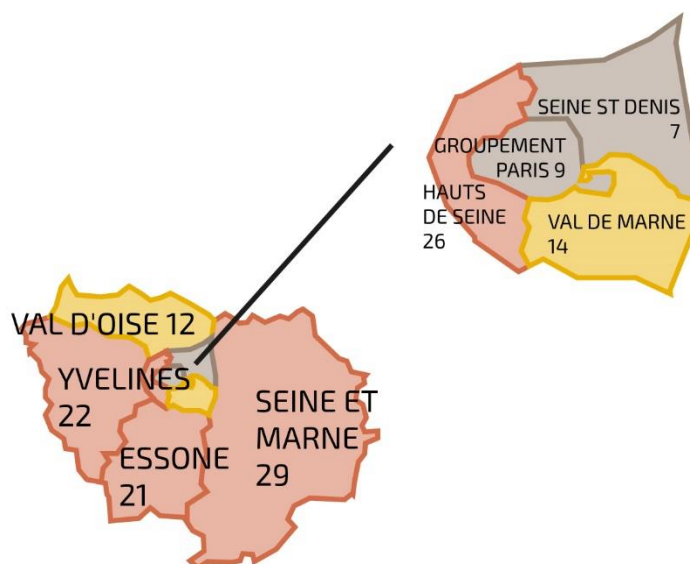


QUALIFIÉS M3

2021-2022
RÉPARTITION PAR LIGUES

ILE DE FRANCE
TOTAL : 140 JOUEURS POUR 8 QUALIFIÉS

RATIO : 1 POUR 18



QUALIFIÉS M3

2021-2022
RÉPARTITION PAR LIGUES

NORMANDIE
TOTAL : 48 JOUEURS POUR 3 QUALIFIÉS

RATIO : 1 POUR 16

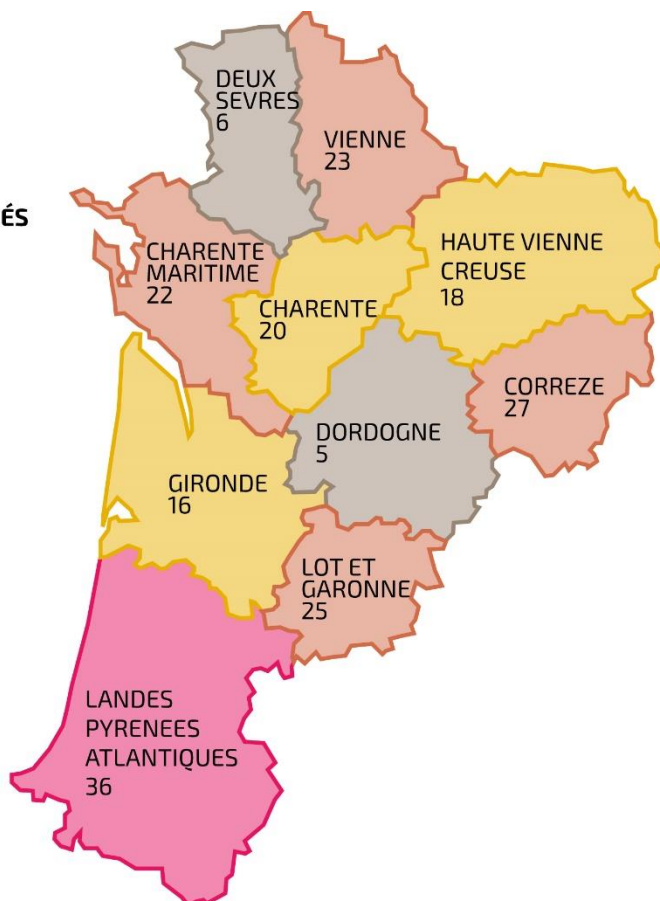


QUALIFIÉS M3

2021-2022
RÉPARTITION PAR LIGUES

NOUVELLE AQUITAINE
TOTAL : 198 JOUEURS POUR 10 QUALIFIÉS

RATIO : 1 POUR 20

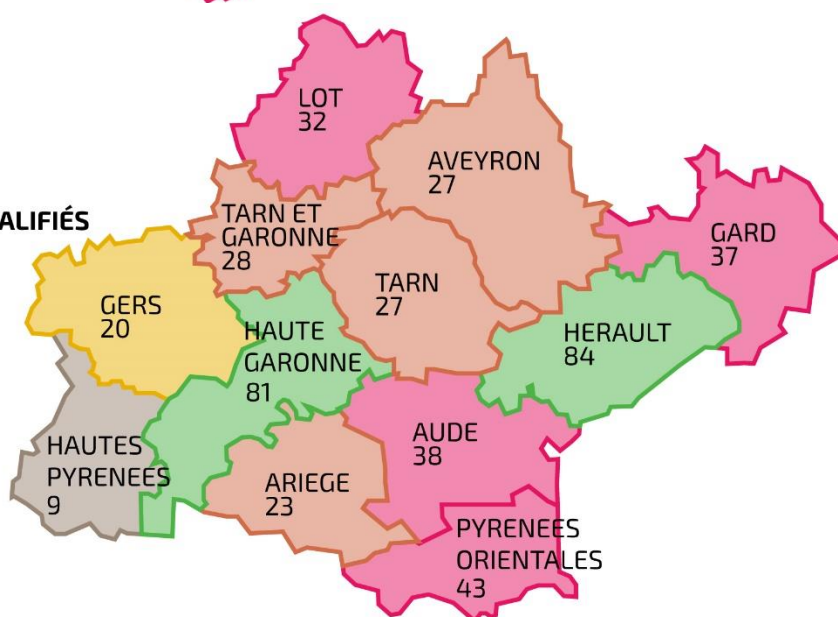


QUALIFIÉS M3

2021-2022
RÉPARTITION PAR LIGUES

OCCITANIE
TOTAL : 449 JOUEURS POUR 13 QUALIFIÉS

RATIO : 1 POUR 34

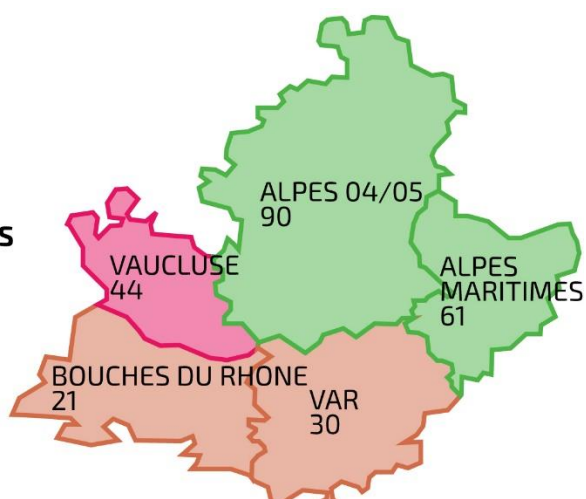


QUALIFIÉS M3

2021-2022
RÉPARTITION PAR LIGUES

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR
TOTAL : 246 JOUEURS POUR 6 QUALIFIÉS

RATIO : 1 POUR 41



AMPLITUDE KMS DES LIGUES

- Pour AURA, nous allons considérer uniquement Allier + Puy de Dôme + Haute-Loire + Cantal Lozère qui peuvent être regroupés. Amplitude Nord/Sud : ?
- Bourgogne France-Comté : Ouest/Est 300 km, Nord/Sud 250 km
- Bretagne Pays de Loire : Rennes, La Roche sur Yon 200 à 300 km
- Centre Val de Loire : amplitude maxi 210 km
- Grand Est : Colmar, Charleville, Metz 371 km et Strasbourg, Reims 360 km
- Hauts de France : amplitude de 275 km sur 220 km
- Ile de France : amplitude maxi 120 km
- Normandie : amplitude maxi 250 km
- Nouvelle Aquitaine : Est/Ouest 300 km, Nord/Sud 560 km
- Occitanie : Est/Ouest 450 km, Nord/Sud 400 km
- Provence Alpes Côte d'Azur : Est/Ouest 250 km, Nord/Sud 220 km

AMPLITUDE KM

LIGUES
2021-2022

